



A5-00007
152292
Dis Lit BL

Code épreuve : 259

Nombre de pages : 9

Session : 2024

Épreuve de :

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

La Poétique d'Aristote a pu être perçue comme une rhétorique qui dicterait des règles précises garantissant la valeur d'une œuvre littéraire, et notamment d'une tragédie. Dans son ouvrage, il s'attarde sur la définition et les traits caractéristiques de ce genre théâtral : la tragédie met en scène des personnages nobles, dominés par des passions ayant partie liée au pathos et soumis à leur destin. Des règles classiques de bienséance et de vraisemblance sont souvent présentées comme ayant été définies par Aristote. Dans la théorie classique et dans la perspective aristotélicienne, le genre et le respect de règles serait à l'origine de la valeur d'une œuvre littéraire.

C'est en se ~~proposant~~ situant contre cette idée que Claude Roy écrit dans ses Descriptions critiques : " Je suis toujours tenté de trouver un peu naïfs les gens qui attachent une très grande importance aux formes fixes de la littérature, à ces genres qui ont surtout leur utilité. Ils me font songer à ceux-là qui prétendent au bon genre, ou à se donner un genre : c'est un peu trop à guinder et mal à propos. Plus d'une œuvre admirable est d'un genre bâtard, empuantée une forme que ne cataloguent ni les critiques, ni les historiens et, en revanche, bien des talents s'ensablent d'avoir voulu trop sacrifier aux règles reconnues." Claude Roy se livre à une réflexion sur les genres littéraires, en adoptant un point de vue assez catégorique sur la question comme en témoigne l'emploi de l'adjectif "naïfs" ou de l'expression "mal à propos". Si Claude Roy reconnaît bien une certaine "utilité" à l'usage des genres, il considère que ceux-ci ne sont pas à l'origine de la valeur de l'œuvre. Selon lui la conformité à un genre et à des "règles reconnues" n'a pas d'influence sur

la valeur et la grandeur d'une œuvre. Il faut souligner le contexte littéraire du propos de Claude Roy, puisque, les lendemains de la Seconde Guerre mondiale connaissent l'émergence du Nouveau Roman et le développement du surréalisme dans le champ littéraire. Ces nouvelles manières d'écrire rompent avec des genres ou des règles connues et reconnues. Claude Roy s'inscrit donc dans la perspective moderne de l'écriture ~~qui connaît~~ et de la littérature qui connaît l'apparition et le développement de nouveaux genres. Si selon Claude Roy l'attachement à des genres ne ~~présage~~ ^{présage} en rien la qualité de l'œuvre produite, ne peut-on pas cependant interroger le rôle des règles et des genres dans la constitution de la valeur d'une œuvre ? En outre, il faut aussi peut-être questionner la définition du "genre", car si selon Claude Roy les "genres" sont des "formes fixes de la littérature" avec des "règles reconnues", il apparaît surtout bien difficile de les reconnaître et les limites des genres sont sans cesse rediscutées au fur et à mesure que s'augmente la bibliothèque. Si le roman est défini comme un genre, il semble toujours plus complexe de donner des caractéristiques spécifiques qui correspondent à tout roman.

Il s'agira donc de s'interroger sur la nature du lien entre le respect de "règles reconnues" et la conformité à un genre ou plutôt à un "bon genre", et la qualité ou la valeur d'une œuvre produite. Les règles et les genres participent-ils de la valeur d'une œuvre ou contraignent-ils et limitent-ils l'écrivain dans son processus de création littéraire ?

Certes, notamment depuis le régime de la littérature, le genre ou l'application de règles par l'auteur ~~ne peut~~ n'apparaît pas comme un critère pertinent de la valeur d'une œuvre. Cependant, il faut reconnaître "l'utilité" des genres dont parle Claude Roy et montrer le lien possible entre l'application de "règles reconnues" et la valeur de l'œuvre. Mais il faut surtout revenir sur la définition du "genre" qui n'est pas une "forme" aussi "fixe" qu'elle n'en a l'air : dès lors, pour les auteurs, "prétendre au bon genre", c'est rechercher la

forme appropriée à leur propos.

* * *

Dans un premier temps, il faut se pencher sur le fait que, la conformité à un "bon genre" ou l'application de "règles reconnues" n'est pas un critère pertinent de la valeur d'une œuvre.

Pour Claude Roy, "plus d'une œuvre admirable est d'un genre bâtarde". En effet, le passage des Belles Lettres au régime de la "littérature", marqué par le livre de Madame de Staël, ouvre un nouveau paradigme en termes de genre et autorise une certaine valeur à une œuvre "d'un genre bâtarde". Mais déjà pendant l'époque classique cette idée avait déjà pu être vérifiée. Lorsque Jean de La Fontaine écrit ses Fables, il est obligé de les ouvrir par une "Vie d'Ésope le Phrygien". Le genre de la fable est en effet plus connu et reconnu et il doit donc s'appuyer sur un Ancien qui l'autorise à écrire une telle œuvre. Il construit donc la figure d'Ésope comme figure d'autorité légitimant l'écriture de telles fables. Les Fables, appartenant à un "genre bâtarde", ont cependant connu un réel succès et surtout une postérité. Il semble en aller de même pour les Contes et histoires du temps passé de Charles Perrault. Se présentant sur le frontispice comme un genre mineur avec l'inscription "contes de ma mère l'Oye" et une gravure mettant en scène des enfants et une vieille dame au coin du feu, ces Contes sont aujourd'hui considérés comme une "œuvre admirable", et ils ont fait l'objet d'études et d'analyses, avec celle notamment produite par Bettelheim. Être issu d'une "forme que ne cataloguent ni les critiques, ni les historiens" ne semble donc pas un frein à la valeur d'une œuvre. L'écrivain semble même au contraire posséder un plus grand pouvoir de "diction" pour reprendre un des critères de littéarité de Gérard Genette : il peut davantage créer et inventer sa forme.

D'autre part, "bien des talents s'encablent d'avoir voulu trop sacrifier aux règles reconnues" pour Claude Roy : se conformer à ces règles voudrait limiter le pouvoir créateur de l'écrivain et ainsi la valeur de l'œuvre. Philippe Steiner, dans La mort de la

tragédie, montre que la tragédie a existé à des périodes spécifiques, notamment dans l'Antiquité grecque et à l'époque classique. Ces moments, pour Philippe Steiner, correspondent à des périodes où dominait la société de cour. À l'inverse, le roman s'est développé et a eu droit de cité dans la société moderne, c'est-à-dire dans une société où les individus étaient davantage dispersés. Se conformer aux règles de la tragédie classique à l'époque moderne serait donc vain pour Philippe Steiner, car ce genre, cette forme ne correspondrait pas à la société de cette époque, même s'il ne s'agit pas d'un "genre bâtard". Dans cette même perspective, il est aussi possible de considérer les succès différenciés qu'ont connus Fanny de Feydeau et Madame Bovary de Flaubert, deux œuvres parues au même moment et traitant d'un ~~sujet~~ de sujets similaires. Le roman de Flaubert a en effet connu un bien plus grand succès que la pièce de Feydeau, car ~~le~~ l'œuvre de Flaubert donnait à voir de nouveaux procédés d'écriture, là où celle de Feydeau correspondait davantage aux attentes du public, car elle respectait des règles et des procédés théâtraux connus et reconnus.

Enfin, il faut aussi interroger la question de l'appréhension par ~~des~~ les "historiens" et les "critiques" des formes dans le processus de constitution de la valeur de l'œuvre. Les critiques et les historiens semblent en effet jouer un rôle dans ce processus, mais il faut alors questionner leur position. Valéry expliquait par exemple ^{dans ses réflexions} que la poésie était un genre indéfinissable et qu'il n'était pas possible de l'appréhender par les critiques: "la poésie échappe" à toute critique. Dès lors, comment les critiques établissent-ils leur "catalogue" des formes qui permettraient de définir la valeur d'une œuvre? De même, si Rousseau est considéré par Philippe Lejeune, a posteriori, comme le "père de l'autobiographie", ce dernier était largement raillé par ses contemporains lorsqu'il se livra à l'écriture de ses Confessions, genre nouveau et qui n'était pas "catalogué" à son époque. Le catalogue des formes et des genres reconnus semble alors évoluer et c'est aussi en cela qu'un "genre bâtard" peut accéder à un statut élevé, en témoigne la place qu'occupe le genre autobiographique aujourd'hui analysée par J. Decarme et E. Decarme-Talbot dans l'autobiographie. Les auteurs montrent en effet la place prépondérante occupée par ce genre au

Copie anonyme - n°anonymat : 152292

Emplacement GR Code	Code épreuve : 259	Nombre de pages : 9	Session : July
	Épreuve de :		
Consignes <ul style="list-style-type: none">• Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer• Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir• Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)• Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)• Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre			

sein des productions littéraires, dénigrant une "accrudescence de l'économie". Dès lors, une œuvre issue d'un genre à priori mineur peut être "admirable" à partir du moment où ce genre devient majeur.

* * *

Si la conformité à un genre reconnu et à des règles précises n'apparaît pas comme un critère pertinent de valeur pour une œuvre, il faut toutefois considérer que les genres ont bien une "utilité" et qu'il existe un lien entre l'application de telles règles et la valeur d'une œuvre.

Dans une perspective aristotélicienne, ~~et~~ à l'époque classique et sous le régime des Belles Lettres, la présence de "règles reconnues" et la conformité à un genre apparaissent comme constitutifs de la valeur d'une œuvre. Les œuvres, pour se voir accorder une certaine qualité, doivent "pretend[re]" au bon genre. C'est d'ailleurs en partie autour de cette question qu'éclata la querelle des Anciens et des Modernes, les anciens considérant que la reprise des genres expérimentés par les auteurs antiques était une garantie de la valeur de l'œuvre. Le rôle des règles pour la tragédie classique comme celle des trois unités, celle de la bienséance et celle de la vraisemblance était bien constitutif de la valeur, puisqu'~~et~~ elles permettaient au public de plonger dans l'illusion théâtrale sans pour autant éprouver de dégoût. L'importance des règles et

des genres en littérature ne s'est pas limitée à l'époque classique. Antoine Compagnon, dans Connaissez-vous Brunetière ? montre comment F. Brunetière a remis sur la table le rôle des genres dans la constitution de la valeur de l'œuvre. Pour Brunetière, chaque genre est caractérisé par des règles spécifiques qu'il s'agit de suivre pour produire une œuvre de valeur. L'existence de "~~valeurs~~ règles reconnues" dans une œuvre permet en effet de lui accorder une certaine valeur car elle va susciter chez le lecteur un "plaisir de reconnaissance" selon la typologie barthésienne. Or, le lecteur participe activement à l'institution de la valeur de l'œuvre et c'est ce que met à jour Beaumarchais dans sa "Lettre modérée sur la chute et la critique du Barbier de Séville". Il écrit : "il faut que vous soyez mon juge absolument, que vous le vouliez ou non, car vous êtes mon lecteur". Se conformer à un genre et à des règles reconnues peut participer de ~~la~~ la constitution de la valeur d'une œuvre par le toucher du lecteur et de son "plaisir de reconnaissance".

Se cantonner à un genre valorisé et "sacrifier aux règles reconnues" peut aussi apparaître comme le signe d'une véritable qualité et prouesse littéraire. Lorsque Banville dans son Petit traité sur le poème étudie les règles du sonnet, forme stricte et reconnue, il met en avant les qualités nécessaires à ce type d'écriture très contraignant. Il écrit qu'"en un trait doit jaillir une idée". S'adonner au respect de telles contraintes dans le processus d'écriture vient conférer un caractère "admirable" à l'œuvre. Dans cette même perspective peut être analysé le retour à l'alexandrin d'Aragon ~~au cours~~ avec la Seconde Guerre mondiale. Le recours à cette forme reconnue mais qui n'était plus au centre des pratiques littéraires de l'époque donne à l'œuvre du poète une véritable valeur, par la réussite d'une écriture contrainte et ayant un poids symbolique dans l'histoire de la création littéraire.

Si le respect de "règles reconnues" et le recours à des genres valorisés ~~joue un rôle dans~~ n'est pas son lien dans le processus de ~~création littéraire~~ constitution de la valeur d'une œuvre littéraire, il faut ~~pour~~ enfin revenir sur la définition du genre littéraire. Le genre littéraire est-il une "forme fixe" comme le définit Claude Roy? Les genres semblent en effet être des catégories aux contours flous, sans cesse redéfinis et élargis par les auteurs qui sont à la recherche d'une forme appropriée pour leur propos.

Les genres littéraires ne ~~sont~~ semblent pas être des "formes fixes" et le catalogue des formes apparaît alors comme étant infini. Si la tragédie classique se présente a priori comme une "forme fixe" aux règles bien définies, en se penchant précisément sur les pièces cela semble moins se vérifier. Corneille, dans Horace, s'il prétend dans sa préface respecter la règle des trois unités, la règle de l'unité d'action peut être questionnée. En effet, même si ces deux ~~est~~ actions sont liées, la relation entre Camille et Horace et le meurtre de Curioce peuvent apparaître comme deux actions principales. La question des limites du roman est également sans cesse posée. L'écriture de Jacques de fataliste de Diderot vient par exemple les redéfinir. Cette œuvre s'ouvre ainsi: "Comment s'étaient-ils rencontrés? Par hasard, comme tout le monde. Comment s'appelaient-ils? Que vous importe? Où allaient-ils? Du lieu le plus prochain. Où allaient-ils? Est-ce que l'on sait si l'on va?" Cet incipit marque un nouveau type d'écriture du roman, dans lequel l'auteur n'informe pas le lecteur et où l'intrigue est faible. Lorsque Kundera, ~~fait~~ ^{Rend} un "hommage à Denis Diderot" en écrivant Jacques et son maître, il participe aussi à cette redéfinition des limites du roman en montrant ce qu'il peut y avoir de théâtral par l'usage ~~de la forme~~ du dialogue dans le roman comme c'est le cas chez Diderot. Mais il élargit aussi les frontières du théâtre en mettant à jour ce que le théâtre peut emprunter ~~à~~ à la forme romanesque. Ainsi, les limites des genres semblent floues et sans cesse soumises à des

redéfinitions et la valeur accordée et reconnue à une œuvre ne peut dépendre uniquement de ce critère.

Dès lors, la formule, employée sur un ton péjoratif par Claude Roy, marquée par l'usage de l'italique, "se donner un genre" et "prétend[re] au bon genre" peut être entendue d'une autre manière. ~~Il~~ Du fait des bornes sans cesse repoussées des genres, "prétend[re] au bon genre", pour un écrivain, c'est se mettre à la recherche et trouver la forme adéquate à son propos et non pas se conformer à un genre valorisé et reconnu. La recherche d'une forme par Annie Lennox est en cela un exemple. Elle écrit en effet : "au départ, derrière le mot littérature, je mettais celui de roman". Elle commence ainsi d'abord à écrire des fictions. Puis, à partir de La femme gelée, elle va travailler une nouvelle forme d'écriture du moi qui est originale et qui trouvera sa forme avec Les Années. Dans cet ouvrage, elle se livre à un usage particulier des pronoms : pour décrire les photos d'elle, c'est-à-dire ce qui peut apparaître a priori comme étant le plus proche de son "Je", elle emploie le pronom "elle". Elle n'emploie la première personne du singulier qu'à l'intérieur de citations ou de citations. Elle cherche donc ainsi véritablement à "se donner un genre" c'est-à-dire à s'approprier une forme spécifique et particulière d'écriture. De même, l'écriture par Flaubert de l'éducation sentimentale, récit à la troisième personne, qui fait suite aux obscures d'un jeune fou, écrit quant à lui à la première personne et contient tous deux des éléments similaires, peut aussi être appréhendée comme la recherche d'un "bon genre" de sa part. "Prétend[re] au bon genre", si on l'entend comme se livrer à la recherche d'une forme adéquate, vient donner une nouvelle perspective au propos de Claude Roy : la valeur de l'œuvre dépendait de ce travail de recherche.

* * *

En définitive, si la conformité à un genre et à des "règles reconnues" ~~ne~~ n'apparaît pas comme un critère pertinent pour la détermination de la valeur d'une œuvre, cela peut

Copie anonyme - n°anonymat : 152292

Emplacement
QR Code

Code épreuve : 259

Nombre de pages : 9

Session : 2024

Épreuve de :

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

cependant influencer sa valeur notamment par le biais du lecteur. Mais en fait, en tant que les genres ne sont pas des "formes fixes", la détermination de la valeur peut se faire dans le travail de recherche et d'une forme adéquate, du "bon genre" institué par l'auteur lui-même.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

